AGONAC INFOS

Bulletin Municipal n°16 - Juin 2019

## Améliorer votre cadre de vie guide nos pas !

Oui, le développement durable de nos territoires ruraux doit être la colonne vertébrale des politiques des collectivités locales aujourd'hui. Derrière cette formule un peu technocratique, se trouve en réalité la volonté de conjuguer concrètement protection de l'environnement, solidarité et développement.

C'est cette alchimie que nous souhaitons réaliser depuis le début de notre mandat comme en atteste la création de nouveaux services. Je veux parler par exemple de la réhabilitation de la médiathèque et de ses nouveaux services, de la nouvelle école maternelle, de la construction des logements pour personne en perte d'autonomie, ou encore du gymnase que nous avons inauguré, il y a peu.

Le prochain investissement important concernera la maison de santé. Ce projet vous sera présenté dans quelques semaines comme l'ensemble des projets d'investissement l'ont été, car nous avons toujours favoriser le « faire ensemble ». En effet, nous avons animé, au cours du mandat, plusieurs réunions publiques vous permettant d'être informés des projets structurants de la commune et de nous faire part de vos suggestions.

Toujours dans cette volonté du « faire ensemble », nous avons lancé ces derniers mois deux projets participatifs.
Je veux parler du rucher communal, du verger et des jardins partagés. Deux projets qui doivent fédérer le plus grand nombre d'habitants, des passionnés aux amateurs, des anciens aux plus jeunes ; deux lieux qui doivent permettre des échanges et des partages de connaissances et de savoir-faire.

C'est pourquoi également, dans la mesure du possible, nous épaulons les bénévoles et dirigeants des associations, les artisans et commerçants parce que tous participent au renforcement du lien social mais aussi au rayonnement de notre commune.

La mise en place des séances mensuelles de cinéma, les concerts de jazz, de rock ou de musique classique y contribuent aussi.

Depuis le début de ce mandat, nous nous efforçons ainsi d'améliorer le cadre de vie de chacun, de la petite enfance au troisième âge, et de développer notre commune pour la rendre encore plus attractive et agréable à vivre, pour le bien vivre ensemble tout simplement !

Ce bien vivre ensemble est malmené aujourd'hui. Or, il y a cette exigence, cette nécessité, de contribuer à une société plus respectueuse de l'environnement, plus fraternelle et plus solidaire.

Cette affaire est l'affaire de toutes et de tous, et vous pouvez compter sur nous pour œuvrer en ce sens, à notre échelle, à Agonac.

Christelle Boucaud, maire d'Agonac.

Mentions légales :

Directrice de publication :
Christelle Boucaud

Textes :
Christelle Boucaud,
Séverine Cacheux,
Michel Chadeuil,
Corinne Duverneuil,
Bernadette Luquain,
Nicolas Lux,
Pierre-Yves Mousnier,
Line Peslherbe

Conception :
Line Peslherbe

Crédits photos :
Bruno De Guigné
Paul Plaza

Impression :
Imprim'Périgord

Vie municipale p. 2-3
Bien-Vivre p. 4-5
Scolaire Périscolaire p. 6-7
Vie associative & culturelle p. 8-9
Zoom sur p. 10
Rétro p. 11
Agonac bouge p. 12

# Le budget 2019

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 1 317 995 €

### DÉPENSES

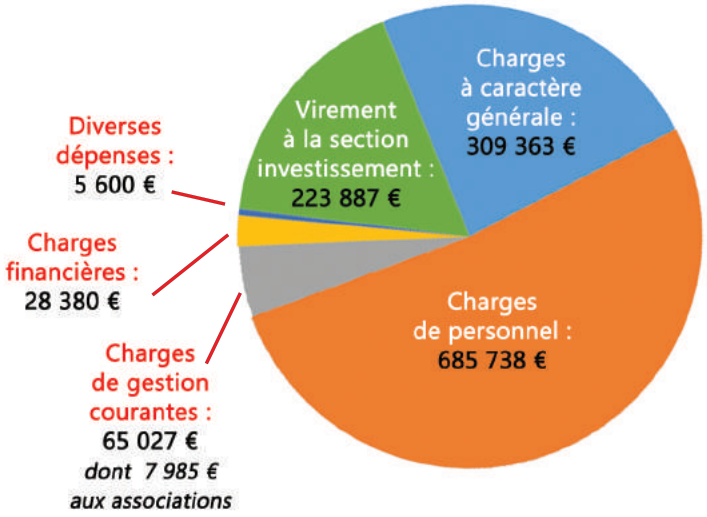


### RECETTES

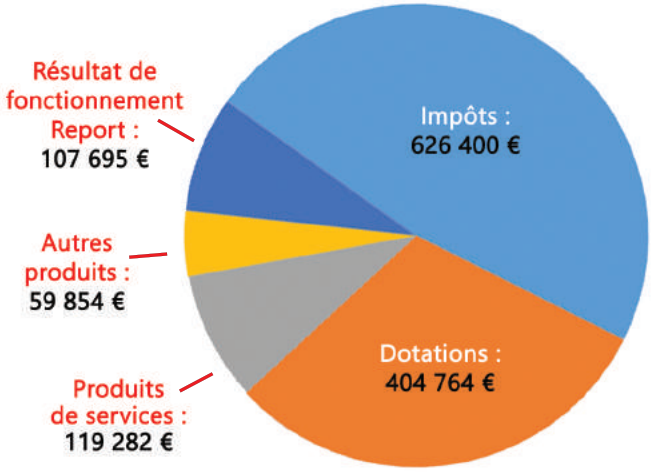


## BUDGET D'INVESTISSEMENT : 1 533 886 €

### DÉPENSES

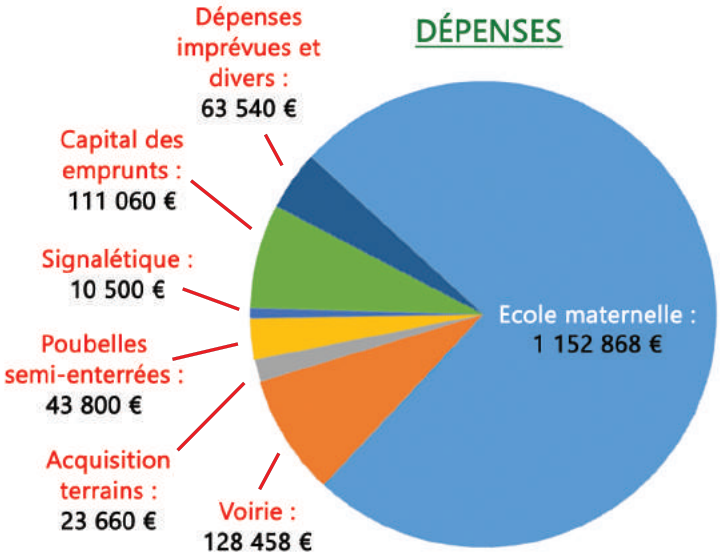


### RECETTES

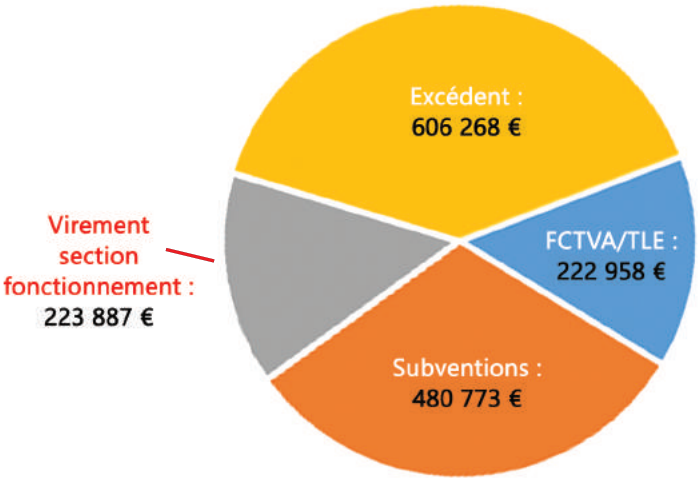


## L'arrivée de la fibre optique à Agonac se prépare !

Vous êtes invités à la pose officielle du NRO le 09 juillet 2019 à 9h aux ateliers municipaux.

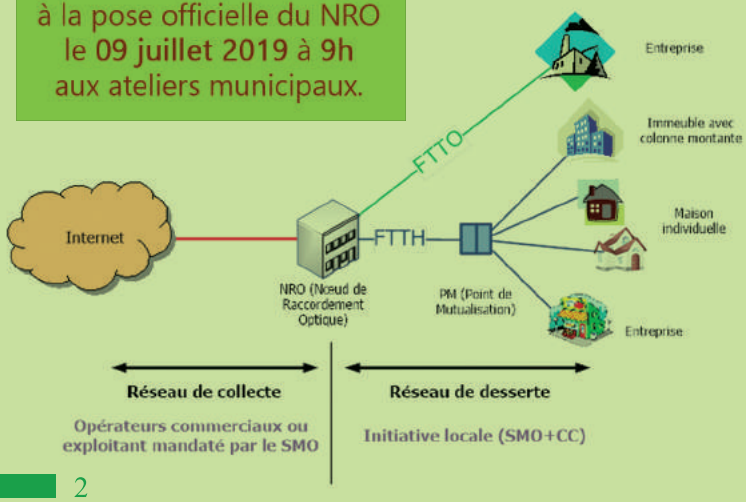


Pour le déploiement de la fibre optique plusieurs étapes sont nécessaires.

A ce jour, sur la commune, les études de repérage des logements et de contrôle de toutes les adresses ont été réalisées. L'inspection des réseaux existants pouvant accueillir la fibre et la modélisation du futur réseau sont effectuées.

Début juillet, nous en serons à l'étape des travaux avec l'installation de l'armoire de rue (NRO = Nœud de Raccordement optique et SRO = Sous répartiteur optique).

Dans le courant du mois d'août, le déploiement de la fibre pourra débuter dans les réseaux souterrains, aériens ou constructions de nouvelles tranchées.

## Le lotissement des Genévriers inauguré !

Depuis le 29 avril dernier, les locataires du logement des Genévriers ont pu aménager dans des logements adaptés à leur perte d'autonomie. La visite d'un des six logements a permis de constater la qualité de ces constructions situées à proximité du centre bourg.

Ce programme de construction s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre le bailleur social Dordogne Habitat et la commune d'Agonac. La municipalité a en effet cédé pour sa part le terrain à l'euro symbolique. Le Conseil départemental et le Grand Périgueux ont soutenu financièrement ce projet.

Ce projet voulu par la municipalité répond d'une part aux besoins de personnes en perte d'autonomie, mais aussi il permet de favoriser la mixité sociale. Notre Commune, en plein développement, bénéficie de tous les services de proximité, des professionnels de santé et des services publics qui permettent d'acueillir des logements sociaux.

A ce jour, preuve en est que le besoin de logements locatifs est nécessaire à Agonac, les six logements sont tous occupés !

## Le verger communal évolue...

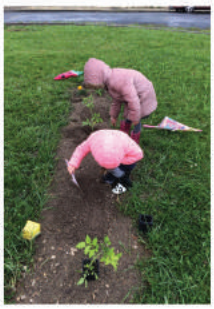

L'an passé, la municipalité a souhaité créer un verger communal ouvert à tous au Square du 08 mai 1945.

Cette année, en partenariat avec l'association des parents d'élèves, ce dernier a été agrémenté par la plantation de légumes et de fleurs gracieusement offerts par Perrine.

Des espaces partagés supplémentaires ont été implantés dans la commune, comme par exemple à proximité du centre de loisirs ou encore dans le jardin de la médiathèque. D'autres verront le jour, au niveau de la future place du XI novembre.

Les espaces partagés voulus par la municipalité sont des jardins de proximité qui permettent de se retrouver pour partager des moments de convivialité et d'échanger des savoir-faire. Ils participent à la création de liens sociaux entre les habitants, ils ne demandent qu'à se développer.

**Si vous souhaitez apporter vos compétences à la connaissance du plus grand nombre et vous impliquer dans le développement de ce projet participatif, n'hésitez pas à le faire savoir auprès du secrétariat de la Mairie.**

Les fruits et légumes cultivés sont à la disposition de tous !

## Les abeilles ont pris leur quartier !

Le rucher communal installé depuis maintenant quelques semaines, comme le verger communal ou les espaces partagés, a pour but de fédérer les habitants autour de la gestion collective d'un bien commun, la biodiversité.

Ainsi, le rucher se développe. Après la plantation de la jachère mellifère, c'est l'essaim qui a été installé dans la ruche. La reine et les ouvrières assument déjà pleinement leurs tâches bien distinctes. Leurs activités varieront au fil des saisons. Et nous les observerons avec bonheur !

Une surveillance accrue est assurée par notre apiculteur Denis et notre élève apiculteur Gérard accorde les soins nécessaires à la vie des abeilles.

PLUi

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Après deux ans de concertation et de réunions de travail, le PLUi du Grand Périgueux a été arrêté en Conseil communautaire le 24 janvier dernier. Il n'en demeure pas moins que le projet peut être amendé par l'ensemble des citoyens qui pourront formuler leurs demandes et observations durant l'enquête publique qui se déroulera du 03 juin au 16 juillet.

Les requêtes seront enregistrées par les membres de la commission d'enquête.

Le Commissaire enquêteur recevra en Mairie :

- **le vendredi 12 juillet de 14h30 à 17h30.**

Suite à l'enquête publique, l'ensemble des observations faites seront examinées et pourraient donner lieu à des modifications du projet initial pour approbation par les élus du Grand Périgueux en décembre 2019.

## Artisans, commerçants, services publics...

A une époque où 59 % des communes rurales n'ont plus de commerce, où les campagnes deviennent des déserts médicaux et sont oubliés des services publics, la commune d'Agonac a la chance de compter, sur son territoire, une vingtaine de commerces qui ont pignon sur rue, des artisans de différents corps de métier, des professionnels de santé et des services publics. Le maintien et le développement de toutes ces activités et services sont un enjeu majeur dans la préservation du lien social et de l'économie de notre commune.

En achetant sur place, chacun d'entre nous peut contribuer au maintien de services dynamiques et diversifiés et ainsi participer à la qualité de vie à Agonac.

Nous comptons sur vous !

Retrouvez la liste des commerçants et artisans de la commune sur le site : **www.agonac.fr**

## Marché hebdomadaire du dimanche

Guillaume Ducoup, producteur de porc à Goût Rossignol a rejoint les exposants du marché du dimanche matin.

A la vente, vous pouvez trouver des grillades, saucisses, merguez et ventrèche.
Mais aussi, des produits transformés en conserves comme de l'enchaud, des rillettes ou du pâté de campagne.

Alors n'hésitez pas à venir lui rendre visite et découvrir sa gamme de produits !

## Places « arrêt minute »

Depuis quelques années, la commune a fait le choix d'installer des places « arrêt minute » à proximité des commerces afin d'en faciliter l'accès. La mise en place de ces arrêts doit permettre la rotation des véhicules.

Or, nous remarquons que certains automobilistes n'utilisent pas à bon escient ces stationnements, notamment lorsque les commerces sont ouverts.

De son côté, la municipalité consciente que le stationnement est une question primordiale notamment pour l'attractivité des commerces, mais aussi pour le bien être des habitants étudie la possibilité de créer une aire de stationnement supplémentaire sur une zone réservée à cet effet dans le PLUi.

ARRET MINUTE

Dans l'attente de cette réalisation, nous comptons sur vous tous, pour que ces arrêts soient utilisés conformément à l'arrêté municipal.

## Loi LABBÉ :
## Jardiner sans pesticides, c'est possible !

Depuis le 1er janvier 2019, la loi LABBÉ est entrée en vigueur pour les particuliers. Cette nouvelle règlementation relative à la protection de l'environnement et de fait de notre santé prévoit une interdiction d'achat, d'usage et de détention de tous les produits chimiques pour les jardins, potagers et plantes d'intérieures.

Au lieu de combattre les parasites et les maladies une fois qu'ils menacent les plantes du jardin, le bon sens consiste à agir en amont pour éviter leur installation et leur développement.

Quelques gestes et techniques simples permettent un jardinage au naturel.
Observer, comprendre, respecter des règles sont les principes de base pour jardiner avec bon sens. Un jardin en bonne santé, c'est la clé de la réussite.

Des solutions existent :

- planter des espèces locales,
- cultiver à proximité des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels
- Pailler maintient le sol humide et limite le désherbage,
- Favoriser la biodiversité et accueillir des prédateurs naturels.

**Un jardin bien pensé demande moins d'entretien et procure plus de plaisir au jardinier.**

## Le nettoyage sain se poursuit dans les locaux communaux

La municipalité a fait le choix de supprimer de nombreux produits d'entretien chimiques dangereux pour la santé et l'environnement au profit de produits plus sains. Les produits désormais utilisés sont des produits écologiques, savon noir et vinaigre blanc ou des produits éco-certifiés. Des gestes simples viennent aussi conforter cette volonté de lutter contre l'exposition des publics accueillis et des agents aux substances toxiques présentes dans l'air intérieur de nos structures notamment dans les écoles et le centre de loisirs. Une meilleure aération des locaux, l'utilisation de microfibres…

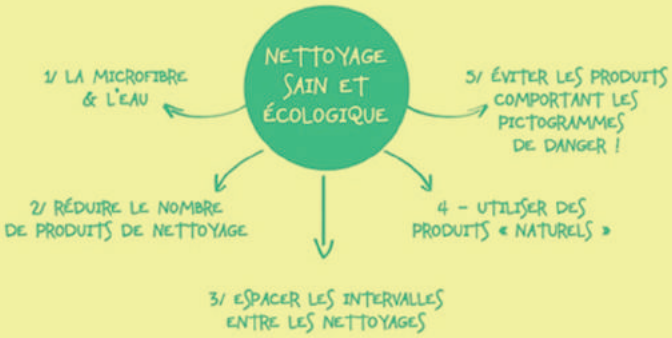


## Un programme pour améliorer votre logement

La commune d'Agonac a fait le choix de renouveler son partenariat avec le Grand Périgueux pour le programme Amélia 2.

Financé par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Conseil départemental, le Grand Périgueux et les communes, le programme Amélia 2 est une formidable opportunité pour l'amélioration de votre logement et de votre qualité de vie. Depuis janvier 2019, ce programme permet aux habitants de bénéficier d'aides publiques pour améliorer leur logement.

Les aides sont réservées aux personnes qui occupent un logement à titre de résidence principale, les propriétaires occupants, les usufruitiers et les locataires, les propriétaires qui louent ou qui souhaitent louer un logement. Les aides varient en fonction des revenus du foyer et du nombre de personnes qui y vivent.
Les aides portent sur les travaux d'amélioration du confort du logement, l'adaptation du logement pour faciliter la vie de tous les jours des personnes âgées, handicapées ou en perte d'autonomie, les travaux d'amélioration thermique ainsi que la mise aux normes de l'assainissement non collectif.

Informations gratuites au **05.53.12.00.79**

## Location de vélos : Périvélo

### *Un nouveau service du Grand Périgueux !*

Le Périvélo propose à la location en moyenne et longue durée, depuis le 1er juin 2019, 110 vélos dont 70 Vélos à Assistance Electrique, 20 vélos pliants et 20 vélos classiques aux habitants du Grand Périgueux. Plusieurs formules d'abonnement sont proposées, au mois, au trimestre ou à l'année.
Pour souscrire et retirer son futur vélo en location, il faut se rendre à l'espace transports : 22 cours Montaigne à Périgueux.

Pour plus de renseignements : **05.53.53.30.37** ou **https://peribus.grandperigueux.fr**

## Les enfants du Centre de Loisirs à l'oeuvre !

Comme chaque année en mai, la commune d'Agonac prend des airs de fête. Ainsi, fanions et autres motifs décoratifs viennent embellir les rues communales.

Durant les vacances d'avril, les enfants du Centre de Loisirs ont prêté mains fortes lors d'ateliers de décoration. C'est avec une belle énergie et beaucoup d'envie qu'ils ont décoré les chars de la fête.

Chaque matin, après avoir pris un petit-déjeuner copieux, les artistes débutaient leurs ateliers, de découpage, de collage et de peinture.

C'est avec une fierté certaine que les enfants sont venus le dimanche au départ des chars pour participer à la déambulation dans les rues du village. Un arrêt au Jardin des Bordes a permis aux petits et grands enfants de faire une bataille de confettis et de prendre un rafraîchissement.

La beauté des chars a été largement salué par la foule venue assister à la déambulation.

## Le retour à la semaine de quatre jours plébiscité par la majorité des familles

Le dernier questionnaire adressé par les membres de l'association des parents d'élèves aux familles des enfants fréquentant les écoles d'Agonac indiquait que majoritairement les familles souhaitaient un retour à la semaine de quatre jours.

C'est pourquoi, comme elle s'y était engagée, la Mairie d'Agonac a réuni les membres du comité de pilotage afin d'échanger sur l'organisation du temps scolaire pour la rentrée prochaine. Lors de cette réunion, les membres présents ont souhaité, à la majorité, suivre l'avis des parents d'élèves. La décision de supprimer la réforme des rythmes scolaires a donc été entérinée d'une part en Conseil d'école extraordinaire puis en séance du Conseil municipal.

Le temps scolaire se déroulera ainsi :

*Ecole maternelle* : 8h30-11h45 et 13h45-16h00
*Ecole élémentaire* : 8h30-11h30 et 13h30-16h00

**Il n'y aura pas de changement d'horaires pour le ramassage scolaire du matin et du soir. Le mercredi sera un accueil extrascolaire, il n'y aura donc pas de bus.**

**Le Centre de Loisirs d'Agonac sera ouvert durant l'été 2019 du 8 au 26 juillet et du 26 au 30 août 2019 pour les enfants âgés de 3 ans à 17 ans.**

**Les inscriptions se feront par retour de formulaire au début du mois de juin 2019.**

**Le programme sera remis aux enfants et aux jeunes le lundi 24 juin 2019.**

## Les mercredis de l'équipe de France de judo

Le mercredi 05 juin, notre commune a accueilli la grande famille du judo et plus de 900 jeunes judokas.
Dans le cadre de la saison des mercredis de l'équipe de France, les champions du judo ont fait escale au gymnase à la rencontre des jeunes judokas et des enfants du centre de loisirs le temps d'un après-midi.
Une excellente initiative de la Fédération Française de Judo que de venir au plus proche du terrain pour promouvoir les valeurs de ce sport.
Un entraînement animé par Frédéric Lecanu et dirigé par les membres de l'équipe de France et les ceintures noires a rythmé ce temps fort. La traditionnelle séance de dédicace a clôturé cette belle journée.

## Au revoir la Maternelle, on t'aimait bien ...

La fête de l'école du 28 juin aura cette année une tonalité un peu particulière. C'est la dernière fois que les enfants, les enseignants et les adultes se retrouveront dans les locaux, chargés de souvenirs, de l'ancienne école maternelle avant de rejoindre l'école primaire en déambulant vers la nouvelle école maternelle.

Cette fête commune aux enfants de la maternelle et de l'élémentaire se déroulera en deux temps : à partir de 18h30 accueil musical et poétique à l'école maternelle, rue d'Almunia, puis le traditionnel repas d'école animé et festif se fera sous forme d'auberge Espagnole dans la cour de l'école élémentaire, avenue de la Beauronne, à partir de 19h30.

Cette soirée exceptionnelle est ouverte aux anciens élèves, enseignants et agents des écoles d'Agonac.

Nouveau!

## Ecole Départementale des Sports

A compter du 18 septembre prochain, une Ecole Départementale des Sports sera ouverte gratuitement aux enfants âgés de 8 à 11 ans à Agonac.

Cette Ecole Départementale des Sports portée par le service de la Direction des sports du Département en partenariat avec le tissu associatif local doit encourager la pratique sportive au plus grand nombre des enfants, initier et faire découvrir différentes activités physiques et sportives.

Les enfants des classes de Ce2, Cm1, Cm2 sont concernés et pourront être accueillis tous les mercredis matins.

Une information complémentaire sera adressée aux familles par les services du Conseil départemental avant la fin de l'année scolaire.

## Festival Ôrizons

Le festival Ôrizons, rencontres des arts et des cultures du Proche-Orient, s'est déroulé pour sa 11e édition du 14 mai au 02 juin dans le Grand Périgueux et en Dordogne.

Il est un festival atypique avec une programmation nomade, dans différents lieux et s'attache à développer tout type de projets culturels et artistiques avec comme objectif d'ouvrir une fenêtre sur le Proche-Orient, région du monde souvent méconnue.

Pour la première fois, la commune d'Agonac a souhaité s'inscrire comme partenaire en se joignant au projet d'action culturelle en milieu scolaire mis en place par le festival afin de soutenir l'accès à la culture pour tous.

Vendredi 24 mai, la conteuse franco-égyptienne Chirine Al Ansary est ainsi venue à la rencontre d'élèves de CM1 et de CM2 pour une représentation qui a transporté les enfants dans l'imaginaire du conte oriental dont la tradition ancestrale se mêle au monde contemporain avec beaucoup de malice.

## Repas des aînés

Le 27 avril dernier, le repas des aînés a rassemblé 120 personnes dans une ambiance conviviale aux couleurs du Portugal.
Les enfants du centre de loisirs ont réalisé pour l'occasion la superbe décoration des tables et de la salle.

L'orchestre "Melodys Spectacle" de M. et Mme Thomasson ont assuré avec brio une ambiance music-hall très appréciée, tout au long de ce beau moment de festivité et de partage.

## Expositions

*Exposition de lampes en bois flottés*
*de Jean-Christophe Peytoureau*

Cet artiste Agonacois nous a enchantés, courant février, avec sa magnifique exposition de lampes en bois flottés. Depuis plusieurs années, M. Peytoureau s'adonne à cette passion, crée divers objets et réalise de superbes lampes. Nous lui adressons toutes nos félicitations pour son talent.

*Exposition de peintures*
*de Mmes Annie Montbrun et Monique Vignaud*

C'est une exposition commune qu'ont choisi de faire Annie et Monique, pour notre plus grand plaisir. Ces deux amies nous ont enchantés avec leurs tableaux hauts en couleurs, leur talent et leur créativité. Lors du vernissage, une cinquantaine de personnes est venue admirer leurs toiles et les féliciter pour leurs qualités artistiques.

## Ça bouge, à la médiathèque !

A la médiathèque, les propositions d'animations sont multiples : des ateliers Bébés Lecteurs (deux jeudis par mois), des ateliers informatiques (une à deux fois par mois), des interventions à l'EHPAD (une fois par mois), l'accueil des classes (une classe par jour), l'accueil des TAP (deux fois par semaine) et des animations ponctuelles.

Ainsi, le 20 mars dernier, premier jour du printemps et journée internationale de la francophonie et de la langue française, la médiathèque a réuni petits et grands pour une dictée dont le texte, lu par Mme Liliane Benot, présidente de l'Association Générations en mouvement, était extrait de la nouvelle « Au printemps » de Guy de Maupassant. 8 adultes et 10 enfants ont ainsi pu tester leurs compétences orthographiques. 3 prix ont été décernés pour les adultes et 2 pour les enfants mais chaque participant est reparti avec son diplôme.

La médiathèque a également proposé le 03 avril, dans le cadre du festival « Etranges lectures » un café lecture. L'occasion de faire découvrir et d'échanger sur les cinq romans étrangers en lice pour le prix des lecteurs !

Enfin, pour les vacances de Pâques, un après-midi ludique en famille et/ou entre amis était organisé. Un moment très convivial qui a permis de faire découvrir des jeux de société, prêtés par la ludothèque de Thiviers, sur la thématique des animaux de la basse-cour et de la ferme.

## Une réussite pour la 4e édition du concours des peintres dans la rue !

Ce 1er juin, le soleil, la chaleur et les artistes étaient au rendez-vous du concours des peintres dans la rue. Toujours plus nombreux les artistes sont venus croquer notre village le temps d'une journée. Ainsi, un peu partout dans le bourg, les peintres ont pris plaisir à peindre le patrimoine communal.
Réunis dans le jardin des Bordes, dès le début d'après-midi, les enfants ont eux aussi pu exprimer leur talent crayons ou pinceaux en mains.

Le premier prix a été attribué à Jean Louis Dall'Omo, le deuxième prix à Bernard Piatti et le troisième à Michel Nicolas.
Grâce à la générosité des artisans et des commerçants de la commune d'Agonac ainsi que du Conseil départemental, l'ensemble des participants ont pu repartir avec un lot.

## Concert MNOP

Pour cette 4ème édition à Agonac, MNOP tour nous invite à voyager dans le nord du Mississipi avec le groupe "MUDDY GURDY".

Ce trio auvergnat revisite les moites délices du blues, à la vielle à roue.

Venez savourez ce moment magique avec nous.

## Sinfonia : un jeune talent se produira en l'Eglise d'Agonac

Pour la seconde année, le festival Sinfonia a pris date pour la 29ème édition. C'est donc le 30 août prochain que le festival rayonnera en l'Eglise d'Agonac.

Dans le cadre de la programmation en faveur des jeunes talents les organisateurs ont fait le choix de promouvoir des jeunes artistes.
Cette année, le jeune musicien franco-américain Justin Taylor, lauréat du prestigieux concours international de clavecin de Bruges, offrira un récital des Variations Goldberg de Jean-Sébastien Bach.

## CINEMA DE PLEIN AIR

SÉANCE GRATUITE

Le
5 juillet 2019
à partir de 19h30

Parking
de la salle
des fêtes

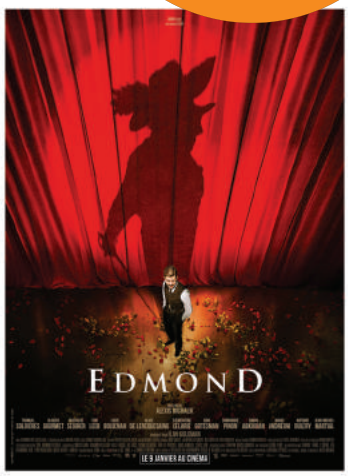


La comédie "Edmond" ainsi que la vidéo réalisée en TAP maternelle seront projetées à la nuit tombée sur un écran géant.

**Repas sur place**, à partir de 19h30

Réservations au 06 72 81 23 10 avant le 2 juillet.

## Forum des associations : des initiatives locales pour tous !

Le forum des associations est organisé, comme chaque année, le premier samedi de septembre. Cette année, il se déroulera le **07 septembre à partir de 14h** à la salle des fêtes.

Le forum permet aux associations de faire connaître leurs activités et de recruter de nouveaux bénévoles.

C'est aussi l'occasion de pouvoir découvrir et tester les activités proposées sur notre commune.

N'hésitez donc pas à venir nombreux pour rencontrer les responsables des associations présents sur les stands.

Zoom sur...

# Le Conseil Municipal Junior

## D'où vient le CMJ ?

Le CMJ vient d'une idée de Louane Lescure qui a voulu faire un conseil pour les jeunes. CMJ signifie Conseil Municipal Junior.

## Combien y a-t-il d'élus au CMJ ?

Au CMJ, nous sommes 4 élus (2 primaires : Chloé Vigeant et Samuel Payenchet et 2 collégiens : Louane Lescure et Théo Soulier). Nous avons été élus le 15 Mars 2019.

## Que fait-on au CMJ ?

Au CMJ, nous nous occupons de faire des activités pour divertir les jeunes de la commune. Nous faisons presque tout comme les adultes (conseil municipal, vote...).

## Quelles sont les activités à venir ?

Nous avons travaillé sur l'organisation d'une journée éco-citoyenne et nous préparons d'autres projets.

## COMA DISIÁ L'AUTRE (COMME DISAIT L'AUTRE) - Micheu CHAPDUÈLH (Michel Chadeuil)

Voici une nouvelle livraison de ces paroles sages ou coquines qui étaient une expression plaisante et imagée de la culture de nos grands-parents. Comme disait l'autre... et il en a dit des choses cet autre !

***Qui se neja se trapariá a un fer roge.***
**Celui qui se noie saisirait bien un fer rouge à pleines mains.**
C'est ce que l'on appelle l'instinct de survie.

***Sembla la mair de las furmics.***
**Il ressemble à la mère des fourmis.**
En français, on parle de taille de guêpe. Guêpe et fourmi ont cela en commun : le thorax et l'abdomen sont reliés par un fil extrêmement ténu. Si la « taille de guêpe » est quelque chose de plutôt positif dans la culture citadine et bourgeoise, la culture paysanne préfère quelques rondeurs et dire de quelqu'un qu'il ressemble à la mère des fourmis, c'est une façon de dire qu'il est bien trop maigre.

***Un sadol e un 'famat (atalentat)***
***Se pòden pas acordar.***
**Un repu et un affamé ne peuvent pas s'entendre.**
Incompréhension de l'autre par manque d'empathie. Le riche ne connaît rien de la vie des pauvres à qui il reproche même de ne pas être comme lui.
Autre variante (de même sens) :
***Un sadol e un famgalit***
***Se pòden pas endevenir.***

***Fau liar lo sac avant que sia plen.***
**Il faut lier le sac avant qu'il soit plein.**
Sur le plan pratique, c'est un conseil des plus judicieux. Sur le plan métaphorique, c'est dire que celui qui en veut trop risque de tout perdre. Qui trop embrasse mal étreint.

***Lo que pòt pas plantar desraija.***
**Celui qui ne peut pas planter déracine.**
Celui qui ne peut pas faire le bien fait le mal. On dit aussi : « ***Es coma un chen sanat : pòt pas far ni mai laissar far,*** **Il est comme un chien castré, il ne peut ni faire ni laisser faire.** »

***Si quo es frenit***
***Fau sarcir,***
***Si quo es eissicat (traucat)***
***Fau petaçar.***
**Si c'est élimé, il faut ravauder, si c'est déchiré il faut rapiécer.**
Il y a toujours quelque chose à faire, encore faut-il savoir quelle est l'action appropriée.

***Es pròpre lo charreton !***
**Elle est propre la carriole !**
Façon plaisante et distanciée, ironique aussi de dire que les choses vont mal. Certains rajoutent à la rime
***Las polas an chiat sus lo chambalon***, **les poules ont crotté sur la béquille** (la béquille de la carriole, la « jambe » qui lui permet de rester horizontale quand elle n'est plus attelée.)

## A découvrir bientôt : l'Ecole d'été

Agonac reçoit, du 19 au 29 juillet 2019, l'école d'été. Ce groupe constitué d'une dizaine de personnes (étudiants en école d'art, une doctorante en urbanisme, des artistes plasticiens, une designer graphique, un ancien enseignant-chercheur en biologie, une jeune femme impliquée dans l'écologie, la permaculture et l'agriculture urbaine... ) va occuper un espace qui sera à la fois un lieu de vie, de travail, de rencontre et d'hospitalité, le but étant de préserver la transmission de savoir-faire.

Plusieurs questionnements portent ce projet, notamment : qu'est ce qui fait école? Qui fait école ? L'école est-elle un contexte, une institution ou avant tout une attitude ?

Collecte de Ramasse-Miettes
16 mars 2019

Repas des aînés
31 mars 2019

Bourse aux vêtements
5-7 avril 2019

Théâtre
20 avril 2019

Repas dansant
27 avril 2019

Inauguration du gymnase
23 mars 2019

Commémoration
du 08 mai

Fête des plantations
11 mai 2019

Fête foraine
25-26 mai 2019

Equipe de France de judo
05 juin 2019

Chasse aux oeufs

## Juin

- ★ 20 Démo de danse des enfants, salle des fêtes
- ★ 27 Don du sang, salle des fêtes
- ★ 28 Fête des écoles et de l'IMR
- ★ 29 Feu de la Saint Jean, le Lyonnet
- ★ 30 Vide grenier et baptême de moto - Les chênes verts

## Juillet

- ★ 5 **Cinéma de plein air** : comédie "Edmond", parking salle des fêtes (gratuit)
- ★ 14 Course La Mike Bishop
- ★ 17 **Concert MNOP** avec le groupe MUDDY GURDY, gratuit, parking salle des fêtes
- ★ 19-29 Ecole d'été : ateliers artistiques
- ★ 21 Vide grenier, esplanade salle des fêtes
- ★ 28 Fête des moissons à Bayot (Cornille)

## Août

- ★ 3-4 Foire aux vins
- ★ 11 Tournoi de pétanque, esplanade salle des fêtes
- ★ 16 Marché La charrette gourmande, esplanade salle des fêtes
- ★ 21 Théâtre Le petit chaperon rouge de la compagnie Nansouk, salle des fêtes
- ★ 30 Concert Sinfonia à l'église

## Septembre

- ★ 7 Forum des associations et auberge espagnole (parking salle des fêtes) - retraite aux flambeaux - soirée animations à la Médiathèque
- ★ 11 Dictée intergénérationnelle, Médiathèque
- ★ 25 Festival du court métrage, Médiathèque

## Octobre

- ★ 5-7 Bourse aux vêtements, salle des fêtes
- ★ 12 La Patriote 110 ème anniversaire
- ★ 26 Animations "Octobre rose"
- ★ 29 Cinéma, salle des fêtes

DÉCHETS ENCOMBRANTS

Ramassage des encombrants
le 26 juin 2019

Pour bénéficier de ce service, inscrivez-vous avant le 24 juin en mairie.

## CARNET D'ADRESSES

**MAIRIE** : 05.53.06.37.09
Ouvert au public le lundi et le jeudi : 9h -12h / 13h30-18h. Le mardi, le mercredi et le vendredi : 9h -12h / 13h30-17h30. Le samedi matin : 9h-12h

**MEDIATHEQUE** : 05.53.06.12.06

**LA POSTE** : 05.53.45.66.43
Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h / 14h -17h. Les mercredi et samedi matin : 9h-12h

**TAXI** : Patrice Neyssensas 05.53.06.33.96

**ENFANCE** :
Ecole maternelle : 05.53.06.33.79
Ecole élémentaire : 05.53.06.33.59
Centre de loisirs : 05.53.06.12.05
Restaurant scolaire : 05.53.06.19.04

**LE GRAND PERIGUEUX** :
Standard : 05.53.35.86.00
Déchetterie : 05.53.35.86.17
Point Accueil Crèches : 05.53.35.75.18

**MEDECINS** :
Docteur Bernadac : 05.53.35.39.14
Docteur Demonchy : 05.53.35.39.14
Docteur Leric : 05.53.06.34.90
Docteur Maunac : 05.53.06.34.90

**EPHAD des Chênes Verts** : 05.53.02.40.00

**PHARMACIE** :
Pharmacie Gruber Corre : 05.53.06.35.13
Urgences pharmaceutiques : 3237

**DENTISTE** :
Docteur Hollier : 05.53.06.34.11

**CABINET INFIRMIER** :
Séverine Bouthier, Sandrine Lepeytre, Céline Bernard, Coraline Gaye : 06.28.71.51.32
Permanences sur rendez-vous le vendredi de 7h à 10h et le mardi de 7h à 8h

**CABINET D'OSTEOPATHIE** :
Fanny Meunier : 05.53.06.36.29

**KINESITHERAPEUTE** :
Xavier Martz : 06.52.12.55.61

**PEDICURE/PODOLOGUE** :
Amandine Azevedo : 05.53.08.35.07

**PLANNING FAMILIAL** : 05.53.53.11.96

**URGENCES** :
SAMU : 15 Pompiers : 18 Police : 17
Centre Antipoison : 05.56.96.40.80
SOS Femmes Battues : 05.53.35.03.03
Enfance maltraitée : 05.53.02.27.89 ou le 119